

Compte rendu du conseil municipal du 20 janvier 2017

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Clément Chauchard, Philippe Couderc, Jean-Christophe Coupat, Monique Delcausse, Christian Duraisin, Frédéric Lavigne, Didier Mai-Andrieu, Bernard Martin, Jean Muratet, Bruno Pelissier, Brigitte Tuéry, Séverine Véquaud.
Absent ayant donné procuration : Isabelle Viguiet.

1 – Reprise de Bien sans maître

Depuis 2004, les communes peuvent devenir propriétaires des biens présumés sans maître. Les biens sans maître sont des biens immobiliers vacants, dont le propriétaire est soit inconnu (aucun titre de propriété publié au fichier immobilier ou au livre foncier, aucun document cadastral), soit disparu, soit décédé.

La Direction des routes et des grands travaux va procéder à des travaux d'élargissement de la route départementale de Sauveterre de Rouergue au Valadier (RD 997). Dans le cadre des négociations foncières, il est nécessaire de contacter les propriétaires des terrains bordant cette route. Or, à l'issue de recherches, il est constaté que certains terrains sont sans propriétaire.

Monsieur le Maire propose une délibération formalisant la reprise de trois parcelles présumées sans maître.

Le conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

2 – Convention pour une mission de coordination et d'assistance à la mise en service du pôle santé sur la Commune de Sauveterre de Rouergue

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter, un projet réalisé par le maître d'œuvre. L'assistant a un rôle de conseil et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage. L'assistant facilite la coordination de projet et permet au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations au titre de la gestion du projet.

Monsieur le Maire propose de confier au Pact Arim la coordination et l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de pôle santé jusqu'à sa mise en service. Ainsi le Pact Arim déposera le dossier de permis de construire et lancera la consultation pour recruter le maître d'œuvre pour la réalisation.

Le coût de la prestation est de 8 250 € HT.

Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Questions diverses :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, notre commune fait partie de la nouvelle communauté de communes "Pays Ségali Communauté" et se trouve rattachée à la sous-préfecture de Villefranche de Rouergue. Le conseil décide d'inviter le sous-préfet de Villefranche à visiter la commune de Sauveterre et de lui présenter, en mairie, les différents projets qui pourraient être soutenus par des financements de l'Etat.

Aménagement de la salle des fêtes de Jouëls :

Ce projet se décompose en trois parties :

- Une extension pour la création d'une salle "d'abattage" et d'un abri pour une chambre froide,
- La transformation du garage en salle d'animation ou de réunion pour les associations,
- La transformation de l'arrière salle de la grande salle existante (1^{ère} étage) en salle de préparation des repas et espace de rangement pour les tables et les chaises.

Le coût estimatif de ce projet est de 40 850 €. Le conseil municipal approuve ce projet.

Salle des fêtes de Sauveterre :

Un enrochement va être réalisé à l'arrière de la salle.

Le système de chauffage va faire l'objet d'un diagnostic technique et un thermostat d'ambiance plus accessible sera installé dans la salle.

Maison Maurel :

M. Fabre va mettre en vente la maison MAUREL qui est contiguë à la mairie. M. le Maire propose qu'une réflexion soit menée pour déterminer si cet espace pourrait être utilisé pour des installations communales.

Projet de réfection de la grange boulevard de la Mérette :

Un appel d'offres a été lancé. La commission d'appel d'offres se réunira le 10 février 2017.

Eglise de Jouëls :

M. Le Maire donne lecture d'un devis de l'entreprise Campa proposant la mise en place d'une horloge électronique d'occasion avec l'installation d'un tableau de commande permettant la remise à l'heure automatique de l'horloge. Par ailleurs une solution doit être trouvée pour supprimer la présence des pigeons.

Candidature d'artisans pour installation à Sauveterre :

M. Steve SAUTETNER, fabricant de produits cosmétiques va s'installer dans le local précédemment occupé par les luthiers Aglaë Machline et Pédrotomé qui ont intégré le pôle artisanal.

La mairie a également reçu une proposition d'installation d'une chapelière. Celle-ci sera étudiée dans le cadre de l'attribution des ateliers du pôle artisanal.

Travaux RD 650 :

Le conseil départemental réalise des travaux sur la RD 650. Elle sera fermée du 20 janvier au 28 février 2017.

Prochain conseil municipal : **3 mars 2017 à 20h30**